



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle, le 4 septembre 2019

FEU DE FORET A BEDENAC

Un violent feu de cimes s'est déclaré sur la commune de Bédenac en milieu d'après-midi, ce mercredi 04 septembre.

Dès le début du sinistre, le sous-préfet de Jonzac et le directeur du service département d'incendie et de secours de Charente-Maritime se sont rendus sur place pour assurer la coordination des opérations.

A 19h30, la situation du feu n'est pas fixée. La surface détruite est estimée à ce stade à 80 hectares de pins. Compte tenu de l'évolution de la situation, le préfet a activé le centre opérationnel départemental à la préfecture.

La ligne LGV a été coupée, engendrant une perturbation de la circulation des trains dans la région. Les axes routiers suivant sont actuellement fermés et font l'objet de déviations de circulation : RD158 à l'ouest de Bédenac, la RD271 au sud de Bédenac, la RD145 au sud ouest de Bédenac.

A 20h00, les moyens engagés sont les suivants :

- 450 sapeurs-pompiers, dont plusieurs groupes de la région Nouvelle-Aquitaine venus en renfort : 200 du SDIS17, et 250 renforts des SDIS 16, 33,19, 23, 24, 87, 47, 79, 86.
- 2 hélicoptères ont été envoyés sur zones pour procéder à des reconnaissances aériennes et 1 avion bombardier d'eau de la sécurité civile a procédé à des largages d'eau.
- 25 gendarmes du Groupement de gendarmerie départementale

Le feu ne menace pas de zone d'habitation à ce stade. Une dizaine de personnes a été regroupée par mesure de précaution à la salle des fêtes de Bedenac, ouverte par la commune.

Il est recommandé de limiter tout déplacement dans le secteur et de respecter les consignes de circulation sur place.

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime
Service Départemental de la Communication Interministérielle
pref-communication@charente-maritime.gouv.fr
Nathalie CHAMPLONG – 05 46 27 43 05 - 06 37 74 87 22
Standard : 05.46.27.43.00 - www.charente-maritime.gouv.fr

